

M. le Maire, vous avez présenté votre premier budget prévisionnel cette année suite à votre élection en juillet 2017. Quelle a été votre ligne directrice ?

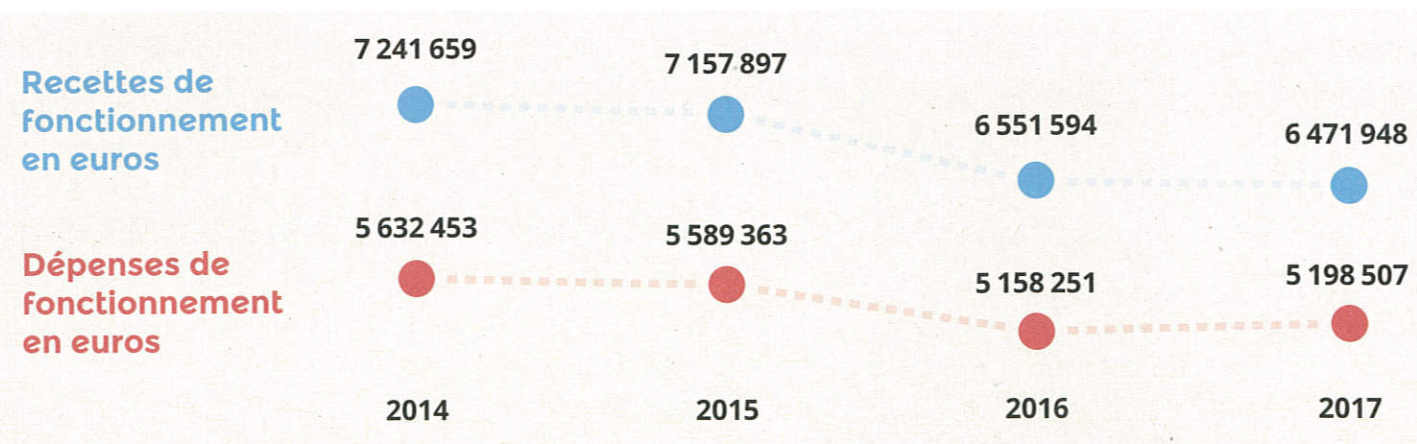
« Avec Laurence Lamy, nouvelle conseillère déléguée aux finances, nous avons travaillé en étroite collaboration avec les services municipaux pour maintenir les axes de gestion qui font la bonne qualité financière de notre commune aujourd'hui. Après une longue phase de concertation des élus de ma majorité lors du dialogue budgétaire, nous avons fait le choix de prolonger le travail engagé depuis le début du mandat en 2014. Maintenir des dépenses d'investissement élevées, maîtriser nos dépenses de fonctionnement et continuer à désendetter la commune. »



Mme Laurence LAMY, quel regard portez-vous sur la situation financière générale de la commune ?

« Pour faire face à 4 années consécutives de contribution au redressement des finances publiques, la commune a stabilisé progressivement ses dépenses réelles de fonctionnement (+0.78% entre 2016 et 2017). C'est le fruit d'un effort constant de gestion au quotidien, malgré des recettes en diminution (-1.22%). »

## RETRO-FINANCES



Êtes-vous confiante pour les années à venir ?

« Malgré la baisse des dotations de l'État et par conséquent de nos recettes, nous avons maintenu nos investissements entre 1,6 millions d'euros et 2,2 millions d'euros ces trois dernières années.

La commune joue toujours son rôle d'investisseur en conservant des ratios de gestion au-dessus de la moyenne des communes de la même strate. »

### Capacité à investir par habitant

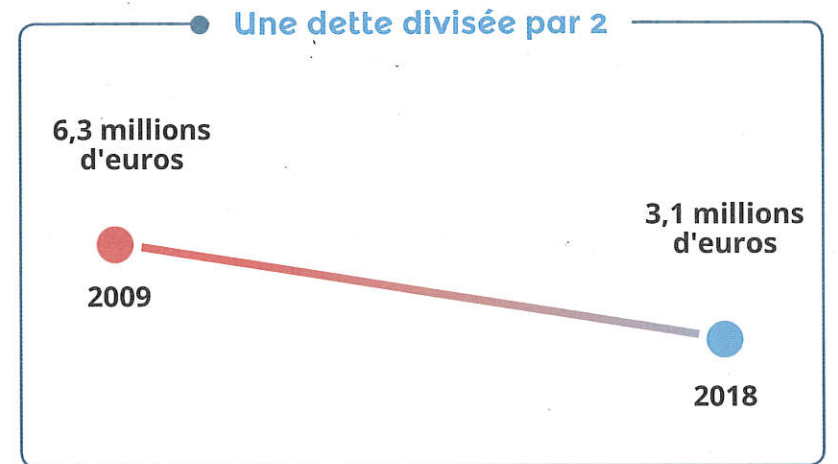


Sources : comptes des communes 2016 finances publiques

La commune était fortement endettée au début des années 2000, qu'en est-il aujourd'hui ?

« Dans des périodes de restriction des ressources financières il faut résister à la tentation d'avoir recours à l'emprunt de manière démesurée.

Le défi est d'autant plus grand que nous continuons à investir tout en désendettant la commune et en respectant notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité. »



Mais n'est-ce pas le cas de toutes les collectivités ?

« Toutes les collectivités ont dû faire attention en effet, mais la comparaison avec les communes de la même strate démontre l'effort important engagé par notre commune. »

## Dette par habitant



Sources : comptes des communes 2016 finances publiques

## BUDGET 2018

### Axes principaux

- ▶ Pas d'augmentation de la fiscalité communale
- ▶ Engagement des travaux d'accessibilité de l'École G. Brassens et du centre culturel Delbès
- ▶ Renforcement des équipements sportifs
- ▶ Mise en place de la vidéo protection
- ▶ Création de logements conventionnés

Quels axes forts vous ont permis de constituer le budget de 2018 ?

« Nous avons certes fixé des orientations proportionnées et prudentes pour le budget 2018.

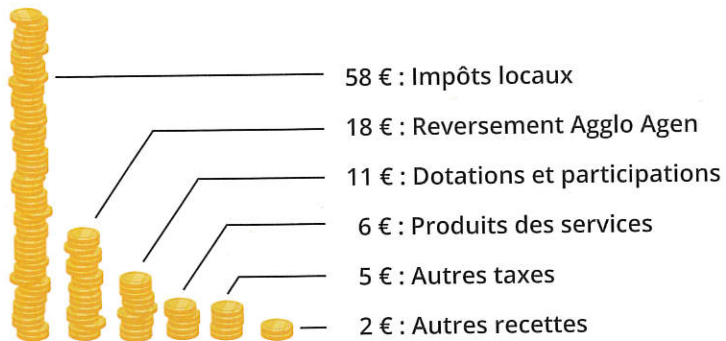
Toutefois nos axes forts sont inscrits dans une perspective de gestion plus lointaine qui anticipe notre équilibre financier jusqu'en 2021. »



## Pour 100€ de dépenses de fonctionnement prévus en 2018



## Pour 100€ de recettes de fonctionnement envisagés en 2018

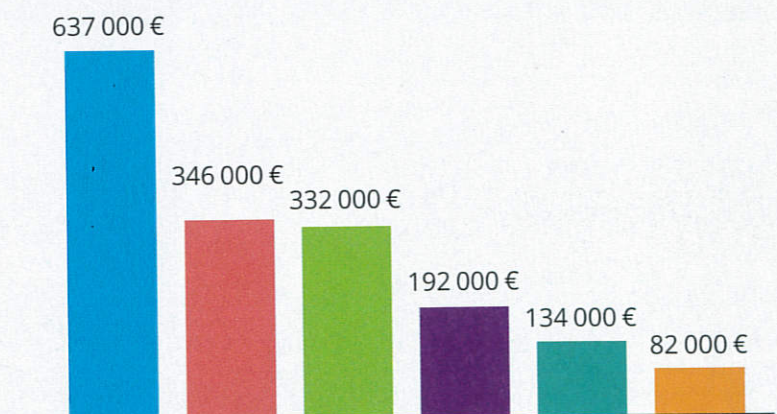


Dans cette situation, pouvez-vous maintenir encore un niveau satisfaisant d'investissement ?

Les investissements prévus en 2018 s'élèveront encore à près de 2 millions d'euros. C'est également le niveau espéré pour 2019 puis par la suite, deux années de transition pour 2020 et 2021 avec 1 million d'euros chaque année.

C'est un objectif ambitieux que nous nous efforcerons de tenir tout en regardant les impacts des réformes gouvernementales (taxe d'habitation) qui pourraient modifier notre scénario. ”

## Les investissements pour 2018



- Voiries et espaces verts
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Travaux bâtiments publics
- Équipements sportifs
- Création de logements conventionnés
- Mobilier, équipement numérique écoles